

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 22 mai 2025

Convocation du : 15 mai 2025

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 29

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le vingt-deux mai à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS : Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESEBROECK, Thomas BLACTOT, Ibtiassam MARZAK-AFFAOUI, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Pierre VANNESTE, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON, Mélanie DEZEURE.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : Lahcem AIT EL HAJ, Grégory PICKEU, Carole CASIER, Sophie TANGHE, Cristiane DELESTREZ, Mylène MERAD ont délégué respectivement pour les représenter, Céline LEROUX, Arnaud MARIE, Bernard HAESEBROECK, Martine DUBREU, Sylvie GUSTIN, Laurent DERONNE, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thomas BLACTOT

DE25.056

**PERSONNEL COMMUNAL
RÉORGANISATION HORAIRE
DIRECTION DE LA CULTURE ET TOURISME**

Autorisation – Approbation

0380

Dans le cadre du fonctionnement de notre École de couture et au vu des besoins actuels, il est proposé, après avis du Comité Social Territorial, la modification suivante :

Professeur de couture :

- Création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 21 heures hebdomadaires,

- Suppression d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps non complet à raison de 20 heures hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'approuver la modification ci-dessus.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Thomas BLACTOT
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance



Jean-Michel MONPAYS